

LISTE AUBERVILLIERS AVANCE EN CONFIANCE

Question écrite au Maire 23/6/14

Objet – évolution des rythmes scolaires

Monsieur le Maire,

Nous avons attiré votre attention dans un courrier du 19/5, puis par oral lors du conseil municipal du 22/5 sur la nécessaire information sur les rythmes scolaires applicables à compter de la rentrée scolaire 2014.

Nous sommes à nouveau étonnés de constater que, contrairement à vos engagements, l'ordre du jour du conseil Municipal du jeudi 26 juin ne prévoit toujours pas de communication sur les décisions que vous avez d'ores et déjà prises et communiquées au DASEN le 17/6.

Vous aviez promis une remise à plat complète du dispositif que vous ne semblez pas en mesure de réaliser cette année. La concertation avec tous les acteurs, dont les élus n'ont pas été informés, semble avoir été partielle et plus limitée que ne le laissait prévoir vos promesses électorales. Et ce lundi 23 juin, l'unique communication sur le sujet figure sur Internet dans un article daté du 17/06/2014.

Votre article nous indique que le temps scolaire s'organiserait ainsi :

- lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi : 8h45 à 11h45
- lundi, mardi, jeudi, vendredi : 13h30 à 15h45

Ce choix vous amène à supprimer les ateliers mis en place l'année dernière au profit d'un temps de garderie allongé d'un quart d'heure le matin et un quart d'heure le midi. Ceci revenant purement et simplement à la suppression des ateliers mis en place par la Municipalité précédente, la suppression d'un service public rendu gratuitement aux familles.

Si le coût des rythmes scolaires nécessitait d'être maîtrisé pour la Ville. Nous aurions préféré le maintien d'un dispositif d'ateliers, même réduit, mais gratuit pour des enfants dont 60% (2 enfants sur 3) étaient exclus, avant la réforme, de toute activité culturelle ou sportive en dehors de l'école.

Nous regrettons que ce choix d'aménagement vous fasse perdre la recette de la CAF de 400 K€ qui finançait partiellement les ateliers.

Nous regrettons aussi, que ce choix se fasse à priori au détriment des associations de la Ville dont les conventions sur les rythmes scolaires ne seraient donc pas renouvelées.

Nous vous demandons de vous engager sur les modalités de redéploiement du temps des agents aujourd'hui mobilisés sur les rythmes scolaires et de garantir le maintien des emplois créés pour ce faire l'année dernière dont 800 K€ sont pris en charge par l'État dans le cadre des contrats avenir.

Nous regrettons enfin qu'après toutes les critiques portées sur la majorité précédente, la concertation ait été aussi faible. En 2013, 2 conseils municipaux avaient été consacrés à la question dont un conseil municipal extraordinaire qui avait permis d'associer au débat les enseignants, les parents d'élèves, les associations. Nous attendions au moins un temps de débat de même ampleur.

Ce manque d'information, à quelques jours à peine des vacances scolaires est tout particulièrement préjudiciable aux parents dont l'organisation sera impactée par vos décisions. Avec l'heure d'entrée à l'école reculée d'un quart d'heure, certains n'auront pas d'autre choix que de laisser leurs enfants aller seuls à l'école sachant que la garderie serait réservée aux maternelles et au CP. Les parents devront aussi s'organiser pour que leurs enfants, qui ne seront plus pris en charge gratuitement par la municipalité ne restent pas dès 15h45 sur le trottoir.